



CCTROV BOVIN

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Le seul pré-requis nécessaire est d'être âgé d'au moins 18 ans.

Sont concernés :

Les professionnels du milieu agricole (les agriculteurs et salariés ayant une fonction de transport, les entreprises de négoce d'animaux vivants, les groupements de producteurs et coopératives, les transporteurs d'animaux vivants et les éleveurs, responsables de pensions ou de parcs animaliers)

Toutes personnes amenées à transporter **des animaux vivants (bovins)**, au delà de 65 km et à but lucratif.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription à remplir et à renvoyer avec l'ensemble des justificatifs et un acompte de 100 euros.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître la réglementation en vigueur (française et européenne).

Connaître la réglementation spécifique aux bovins (française et européenne).

Connaître le comportement des bovins.

Optimiser le bien-être animal avant, pendant et après le transport.

S'initier ou se perfectionner à la manipulation pratique des animaux.

TARIFS

420 euros TTC. Des financements par VIVEA et OCAPIAT sont possibles.

INDICATEURS

SUR 5 ANS

CCTROV : 100 % de réussite

Rupture : 0 %

EN 2020

CCTROV: 100 % de réussite

Rupture : 0 %

TAUX DE SATISFACTION : 100% EN 2020



MFR DE MARCOLÈS

mfr.marcoles@mfr.asso.fr

Version 2 - juillet 2021

3 FAUBOURG HAUT
15 220 MARCOLES
04-71-64-72-29

MÉTHODES MOBILISÉES

La Maison Familiale Rurale dispense cette formation sur son site à MARCOLES pour la partie théorique. La partie pratique s'effectue sur une exploitation agricole à proximité. Cette dernière possède des bovins et un camion de transport.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée à l'aide de QCM nationaux en ligne. A la fin du QCM de 30 questions, le candidat est admis s'il obtient au minimum 60% de réponses justes.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Accès et accueil des personnes en situation de handicap.

Référent Handicap et Responsable mobilité :
Liria MARTIN

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Salariés groupement d'employeurs,
Salariés agricoles,
Marchands de bestiaux,
Salariés Groupement de producteurs...

DURÉE

Formation sur 2 jours soit 14h00.
Horaires : 9h00 - 12h00
13h00 - 17h00

RESPONSABLE DE FORMATION

Claire BEAUDREY, Monitrice.

CONTENU DE FORMATION

JOUR 1 :

Réglementation générale et bien-être animal: 3h00
Réglementation spécifique: 4h00

JOUR 2 :

Réglementation du matériel de transport
Conformité des véhicules
Les documents obligatoires
TP en exploitation



CCTROV BOVIN

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES



MFR DE MARCOLÈS

mfr.marcoles@mfr.asso.fr

Version 2 - juillet 2021

3 FAUBOURG HAUT
15 220 MARCOLES
04-71-64-72-29